

▲ Licence Sciences de la vie et de la Terre

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La vocation de cette licence est de laisser l'étudiant construire son projet d'avenir en lui permettant, par le biais d'options, de personnaliser son parcours universitaire en adéquation avec son projet professionnel. Ainsi l'étudiant peut, avec l'aide d'un enseignant référent (s'il le souhaite), définir un parcours cohérent, de type « environnement » ou type « biologie-chimie », adapté à ses objectifs. La licence SVT se déroule sur 3 années. Chaque année est construite sur 2 semestres de 240 à 260 heures et validés par 30 ECTS/semestre.

La première année permet l'acquisition des bases scientifiques nécessaires à la compréhension des sciences de la vie et de la Terre. Cette 1^{re} année est essentiellement composée de matières communes qui permettent de guider l'étudiant dans son choix de projet d'étude ou professionnel. Seule une option est à choisir en semestre 2 (3 % des ECTS de la L1).

C'est en seconde année que l'étudiant commence à établir son véritable projet d'étude en licence SVT. En effet, c'est à partir du semestre 3 que les options apparaissent et celles-ci représentent près de 32 % de la 2^e année de Licence.

La 3^e année est beaucoup plus spécialisée. Elle offre un large panel d'options (42 % des ECTS) et est caractérisée par la prise en compte d'une période de stage obligatoire généralement effectuée entre la L2 et la L3.

Tout au long du parcours, la licence SVT offre, à chaque niveau, un enseignement spécifique en anglais qui pourra être complété par des activités individuelles au centre de ressources en langues de l'UNC. Un enseignement en statistiques est dispensé pour compléter les besoins des étudiants, notamment pour leur poursuite en master. Les outils numériques sont renforcés pour répondre aux besoins en techniques de traitement des données et de l'information.

Par ailleurs une part importante de l'enseignement de cette licence (près de 60 %) est dispensée sous forme de travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD). Les TP sont notamment axés sur des cas concrets étudiés dans les laboratoires de recherche de l'UNC. Cette méthode de travail permet à l'étudiant de s'approprier, de manière progressive, le monde de la recherche tant fondamentale qu'appliquée.

Une voie réservée et non optionnelle est mise en place pour les étudiants souhaitant préparer des concours d'entrée en grandes écoles. Cette voie intègre, en plus des matières spécialisées en biologie-chimie, des enseignements complémentaires en mathématiques et physique.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- ✓ proposer une méthode de travail quant à une problématique donnée ;
- ✓ analyser et traiter des données simples ;
- ✓ rédiger un rapport de travail, une synthèse bibliographique ;
- ✓ maîtriser les savoir de base en biologie, géologie et écologie ;
- ✓ utiliser des outils d'analyses ;
- ✓ travailler en équipe ;
- ✓ utiliser les ressources bibliographiques en langue anglaise.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Les capacités rédactionnelles et d'analyse de chaque enseignement dispensé sont évaluées en cours de semestre sous forme de contrôles continus et d'examen terminaux.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les titulaires de la licence SVT peuvent poursuivre en master pour occuper des emplois dans le domaine de la recherche au sein des organismes publics ou privés. Un autre objectif est d'intégrer une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) afin de préparer les concours de l'enseignement du second degré ou la préparation du concours de recrutement des professeurs des écoles.

Cette licence, par le biais des options, permet également de prétendre aux emplois de techniciens en environnement tant dans le secteur public que dans les bureaux d'études.

»» POURSUITE D'ÉTUDES

La licence SVT permet à l'étudiant diplômé la possibilité de poursuivre ses études en :

- master dans les domaines des sciences de la vie et environnement. Des possibilités sont envisageables dans les masters du domaine de la santé ;
- master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dispensé dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ;
- école d'ingénieurs.